

Le 24 mars 2017

[Traduction]

Impôt foncier

M. Higgs : Le gouvernement Gallant fait tout ce qu'il peut pour détourner l'attention du gâchis des évaluations foncières. Les propriétaires de terrain de camping nous appellent pour nous dire que, en raison des hausses d'impôt — des impôts ont augmenté du double, du triple ou plus —, leur entreprise ne sera plus viable. Les propriétaires d'appartements nous appellent pour nous dire qu'ils devront augmenter les loyers, lesquels seront plus élevés que ce que bien des locataires peuvent se permettre. Les propriétaires-occupants communiquent avec nous pour nous dire que leur évaluation a augmenté de bien plus que 10 %, alors qu'ils n'ont fait aucune rénovation depuis des années. Encore aujourd'hui, je demande au premier ministre de prolonger le délai pour interjeter appel et de dire au public qu'une grosse erreur a été commise quant aux évaluations foncières. Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Nous avons été très clairs, et je serai très bref : En tout temps, durant l'année, si une personne croit qu'il y a eu une erreur de calcul dans l'évaluation de sa propriété, elle peut demander une révision. Cela s'arrête là.

Cependant, depuis tout à l'heure, j'entends les parlementaires du côté de l'opposition nous parler de « mess » et de crédibilité. La députée de Saint John Lancaster au pays des merveilles semble oublier que le « mess » est survenu durant le mandat de son gouvernement, avec 35 000 erreurs commises, ce qui représente une moyenne d'environ 9 000 erreurs par année. Nous avons maintenant moins du tiers de ces erreurs.

Cela dit, je comprends que l'opposition a de la difficulté avec les chiffres et avec la crédibilité à l'égard de ceux-ci, car son chef, l'ancien ministre des Finances, a connu, durant son mandat à ce poste, trois années consécutives de décroissance. Pour notre part, nous allons avoir connu, l'an prochain, trois années de croissance.

[Traduction]

M. Higgs : De nombreuses personnes ordinaires du Nouveau-Brunswick partagent le rêve de devenir propriétaire d'une maison. Pour beaucoup d'entre elles, habiter en appartement le temps d'économiser pour payer une mise de fonds ou d'autres frais accessoires est une réalité incontournable. Le premier ministre vient de retarder la réalisation de ce rêve pour de nombreuses personnes et de la rendre impossible pour d'autres. L'importante augmentation fiscale que le gouvernement Gallant a imposée aux propriétaires d'appartements entraînera une augmentation des loyers. Les gens qui paient un loyer plus élevé auront moins d'argent à



économiser, ou, dans bien des cas, il ne leur restera rien du tout à économiser. Le premier ministre a-t-il envisagé les répercussions que les dernières hausses d'impôt auraient sur les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Le chef de l'opposition semble lui aussi se trouver au pays des merveilles, puisque je dois constater... Comme je l'ai dit, c'est vrai qu'il y a eu des augmentations cette année. Toutefois, je tiens à rappeler encore une fois que, en 2013, pendant le règne du chef de l'opposition comme ministre des Finances, 36 090 propriétés ont eu une augmentation de plus de 10 %. En 2014, c'était 31 623 propriétés. Nous en sommes actuellement à 23 616 propriétés.

Oui, il y a eu des augmentations. Oui, les terrains de camping ont été réévalués cette année, ce qui n'avait pas été fait depuis 2003. Donc, les gens ont été avisés que, cette année, il y aurait une réévaluation. Je répète : J'attends toujours l'explication du chef de l'opposition concernant les 35 000 erreurs commises à l'époque. Il disait pourtant que le système était juste et équitable.

[Traduction]

M. Higgs : Sur le site Web du gouvernement, le premier ministre a de belles choses à dire au sujet du tourisme.

Notre secteur touristique joue un rôle essentiel dans la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick. L'industrie touristique compte actuellement 42 100 employés dans la province.

L'industrie touristique emploie effectivement beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick, mais elle n'en emploiera pas autant lorsque nos terrains de camping commenceront à fermer parce que leurs propriétaires perdent de l'argent. Le premier ministre est-il conscient des conséquences qu'auront ses fortes hausses d'impôt foncier sur les terrains de camping? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je suis très content de me lever pour parler de l'importance du tourisme. Le chef de l'opposition a absolument raison. Le tourisme est essentiel à notre économie. Il est essentiel aux centres urbains et aux régions rurales de notre province. Voilà pourquoi nous avons cerné le tourisme comme possibilité de croissance, et voilà pourquoi nous investissons dans l'infrastructure touristique plus que tout autre gouvernement ne l'a fait. Voilà aussi pourquoi nous avons augmenté de 17 % le budget de Tourisme, Patrimoine et Culture afin de pouvoir faire des investissements qui stimuleront le tourisme au Nouveau-Brunswick.

Lorsque le chef de l'opposition critique les investissements que nous faisons, il devrait se rappeler que le tourisme a augmenté de 17 % et que notre investissement portera ses fruits au cours de la saison estivale.



Services à l'enfance

M. Jody Carr : Des centaines de centres d'éducation de la petite enfance du Nouveau-Brunswick dépendent d'un programme provincial de supplément de salaire appelé Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité, lequel permet à un grand nombre — à la majorité — des petits centres d'éducation de la petite enfance de fonctionner. Le programme est renouvelé tous les ans. Lors de chaque exercice financier, les centres d'éducation de la petite enfance reçoivent de nouvelles lignes directrices et de nouveaux formulaires de demande qu'ils doivent retourner pour renouveler le contrat annuel. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance peut-il indiquer si des changements seront apportés au programme de supplément de salaire pour les centres d'éducation de la petite enfance au cours du prochain exercice financier?

L'hon. M. Kenny : Nous travaillons chaque jour avec nos garderies des quatre coins de la province. Nous travaillons en étroite collaboration avec les parties prenantes dans l'ensemble de la province, et, dans l'avenir, nous continuerons d'améliorer les systèmes provinciaux pour que plus de parents et d'enfants de la province aient accès aux garderies. Nous nous assurerons régulièrement d'avoir en place le meilleur système possible. À mon avis, nous avons apporté d'importantes améliorations puisque les employés du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance travaillent ensemble à améliorer globalement le système ici, dans la province. Pendant ma tournée de la province et mes rencontres avec nos exploitants de garderie, nous avons obtenu leur apport. Nous les consultons et nous continuerons de travailler quotidiennement avec les fournisseurs dans la province.

M. Jody Carr : Le ministre pourrait très bien dire qu'il nous reviendrait avec une mise à jour, mais, non, il n'y a malheureusement pas de détails.

Les lignes directrices régissant le supplément de salaire pour le prochain exercice financier, qui commence le 1^{er} avril, n'ont pas été transmises aux centres d'éducation de la petite enfance. Nous avons entendu le gouvernement actuel se vanter beaucoup au sujet des droits des femmes et de la création d'emplois, et nous savons que la grande — l'écrasante — majorité des personnes qui travaillent dans le secteur de la petite enfance sont des femmes.

En ce 24 mars, il reste une semaine avant la fin de l'exercice financier. Il reste une semaine avant que des centaines de centres d'éducation soient privés de financement pour leur personnel, lequel est fourni par le truchement du programme de supplément de salaire. Des femmes perdraient leur emploi, la vie de milliers d'éducateurs et éducatrices de la petite enfance serait bouleversée, et la vie deviendrait à peu près impossible pour des milliers de familles qui comptent sur ce programme pour obtenir des services dans les centres de la petite enfance. Le ministre responsable de l'éducation de la petite enfance peut-il expliquer pourquoi, si tardivement dans le processus, son ministère n'a pas communiqué avec le personnel de la petite enfance au sujet du renouvellement du programme de supplément de salaire?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Cela me fait grandement plaisir de me lever à la Chambre aujourd'hui pour discuter un peu de la question de l'égalité des femmes. Si le député d'en face veut soulever ce sujet, je veux certainement aborder un certain nombre de points.

Notre gouvernement comprend que l'égalité des femmes est la bonne chose à faire. Par contre, c'est aussi très important pour notre économie, pour l'éducation et pour la santé. En raison de cela, je suis moi-même le ministre responsable de l'Égalité des femmes. En raison de cela, le gouvernement fait des investissements visant à faire avancer l'équité salariale dans la province. En raison de cela, nous travaillons très fort à essayer de faire en sorte que plus de femmes occupent dans les industries des emplois non traditionnellement pourvus par des femmes. En raison de cela, l'égalité des femmes est un pilier du Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles. Enfin, en raison de cela, nous allons continuer à faire tout ce que nous pouvons faire pour avoir plus de places en garderies, et ce, à un coût plus abordable.

[Traduction]

M. Jody Carr : Il est très clair que le gouvernement actuel évite à tout prix de rendre des comptes. Les ministres ne connaissent pas leurs dossiers. Personne ne sait qui dirige le gouvernement actuel. Le ministre responsable de l'éducation de la petite enfance n'a pas communiqué avec les éducateurs de la petite enfance au sujet du retard touchant le financement de cette année pour les centres d'éducation de la petite enfance. Le financement visant les salaires accordés aux exploitants de garderie privée a été réduit de 2,3 millions de dollars l'année dernière. Plus tôt cette année, la somme de 500 000 \$ prévue pour le perfectionnement professionnel du personnel des centres d'éducation de la petite enfance a été mise en veilleuse. L'association SEPENB a fermé ses portes.

Les exploitants et le personnel de garderie de l'ensemble du Nouveau-Brunswick sont inquiets. Ils cherchent à faire des emprunts auprès des banques, de leurs amis et des membres de leur famille, car ils craignent de ne pas pouvoir payer leur loyer. Le ministre assurera-t-il aux milliers d'éducateurs de la petite enfance et aux milliers de parents de l'ensemble du Nouveau-Brunswick qu'il maîtrise ses dossiers? Le ministre fournira-t-il, si tard dans le processus, le financement à tous les éducateurs afin que le programme en question se poursuive et soit géré efficacement et afin que nous ayons au Nouveau-Brunswick un secteur de l'éducation de la petite enfance solide et de bonne qualité?

L'hon. M. Gallant : Voici un fait intéressant : Les insultes que lance le député d'en face concernant la façon dont nous répondons aux questions sont toutes écrites sur sa feuille. Je ne pense pas qu'il se souciait vraiment de la façon dont nous allons répondre aux questions. Il allait lancer ces insultes de toute façon, et c'est regrettable.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : L'investissement dans l'éducation et le développement de la petite enfance est primordial pour l'avenir de notre province. C'est primordial pour notre économie, c'est primordial à long terme pour notre système de soins de santé et c'est primordial pour notre tissu social. En tant que gouvernement, nous en sommes conscients, et c'est pourquoi nous sommes ravis d'être le gouvernement qui a investi le plus au chapitre de l'éducation de l'histoire de notre province. C'est pourquoi nous étions ravis d'augmenter le budget d'Éducation et Développement de la petite enfance dans notre dernier budget.

Voici ce que pense le chef de l'opposition. Le 10 décembre 2015, il a déclaré : « Je ne nie pas que nous avons trop d'écoles et que nous avons des écoles dans des régions rurales qui sont tout ce qui reste dans ces régions. » Voilà ce qu'il pense de notre système d'éducation.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Éducation

M. Stewart : Je n'arrive pas à comprendre comment lancer des insultes et ne jamais assumer la responsabilité pour quoi que ce soit sont synonyme de leadership à la Chambre.

Le changement visant l'immersion précoce a entraîné des répercussions dans le secteur scolaire anglophone et au sein du ministère de l'Éducation. Il y a toujours des questions concernant le nombre d'inscriptions, la dotation en personnel, le programme d'études et les ressources. Des écoles se sont fait dire qu'elles avaient atteint le nombre d'inscriptions nécessaires, mais le ministère leur a ensuite dit qu'elles devaient prouver la viabilité du programme. Fait intéressant, le projet en question ne semble faire l'objet d'aucun plan. Le ministre dira-t-il à la Chambre combien d'enfants sont inscrits en immersion, combien d'enseignants ont perdu leur emploi et combien de membres du personnel non enseignant ont été engagés par le ministère?

L'hon. M. Kenny : Je remarque le thème ce matin, compte tenu des propos alarmistes que tiennent les gens de l'opposition. Ils recommencent de plus belle. C'est frustrant parce que, à l'heure actuelle, nous travaillons directement avec notre personnel enseignant et nos districts. Jour après jour, nous entretenons un dialogue constant pour nous assurer que les bonnes ressources sont affectées aux bons endroits afin d'avoir en place les meilleurs programmes possible pour les élèves du Nouveau-Brunswick.

Pas plus tard que l'autre jour, j'étais en haut de la colline en compagnie d'innovateurs et d'enseignants des districts pour la remise des prix d'innovation, lesquels soulignent les progrès technologiques partout dans la province. Nous travaillons jour après jour avec le personnel enseignant. D'après ce que je vois tous les jours de la part des gens de l'opposition, ils pensent que nous ne maîtrisons pas le dossier. Je rencontre tous les jours des membres du personnel enseignant des quatre coins de la province. Nous nous assurerons que les bonnes ressources et



les meilleurs systèmes possible sont en place partout dans la province pour que nous ayons un excellent système qui satisfait aux demandes du personnel enseignant et à...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Stewart : Il ne s'agit pas de penser ni de croire que les gens du gouvernement ne maîtrisent pas le dossier. Toute la province sait qu'ils ne le maîtrisent pas.

Habituellement, les préparatifs pour la prochaine année scolaire se terminent en mars. Le personnel enseignant et non enseignant, les programmes d'études, l'affectation des ressources et beaucoup d'autres éléments qui figurent sur une longue liste de contrôle devraient être en place au sein des deux secteurs du système d'éducation. Comme il ne reste qu'une semaine en mars, le ministre de l'Éducation peut-il faire rapport à la Chambre sur les préparatifs pour l'année scolaire qui commence en septembre? Quels éléments sont en place? Quels éléments ne le sont pas? Où êtes-vous rendu quant aux préparatifs et pouvez-vous en informer la Chambre? Merci.

L'hon. M. Kenny : Le député d'en face fait actuellement la chasse aux sorcières pour essayer d'obtenir des chiffres précis. Nous avons un système très solide dans l'ensemble de la province. Si je donne les chiffres actuels exacts, les gens chercheront encore une fois à dire que nous, le gouvernement actuel, faisons la mauvaise chose. Il est très frustrant quand, en tant que ministre de l'Éducation, je rencontre le personnel enseignant et les parents et quand je reçois des renseignements indiquant que ces derniers veulent avoir la possibilité d'inscrire leurs enfants dans les programmes en question. C'est ce que nous faisons. Nous nous assurons jour après jour d'avoir les bonnes ressources en place pour la prochaine année scolaire.

Nous réalisons des investissements records dans l'éducation, contrairement aux parlementaires d'en face quand ils faisaient partie de l'ancien gouvernement. Ils ont fait des compressions et des réductions radicales pour tenter d'atteindre leurs objectifs de réduction du déficit, qu'ils n'ont pas réussi à atteindre. Il est tellement frustrant de ce côté-ci de la Chambre d'entendre tous les jours le discours des gens de l'opposition. Ils insinuent que tout n'est que catastrophe et calamité ici alors que des enseignants viennent me dire qu'ils sont fiers de ce qu'ils accomplissent. Ils sont fiers de notre système et ils le rendront encore meilleur.

M. Stewart : La seule chasse aux sorcières qui a lieu est menée par la province et vise les gens du Nouveau-Brunswick, car il n'y a aucune représentation pour les gens du Nouveau-Brunswick de ce côté-là de la Chambre.

Le ministre n'a pas encore présenté le budget de son ministère devant le comité des prévisions budgétaires aux fins d'étude. J'attends, et le public attend. J'aimerais poser des questions. Je suis préoccupé, et les parents sont préoccupés. Les enseignants et les conseils d'éducation de district sont préoccupés. Nous avons tant de questions à poser au ministre et à son ministère, mais, pour une raison ou pour une autre, le ministère de l'Éducation ne s'est pas présenté devant le comité, et, à l'heure actuelle, l'étude de son budget ne figure même pas au



calendrier. La réussite future de nos enfants et de notre province dépend fortement de la réussite du gouvernement actuel. Il est utile de poser des questions sur l'affectation des fonds au sein du ministère, et les gens méritent de connaître les réponses. Quand le ministère comparaitra-t-il devant le comité des prévisions budgétaires?

L'hon. M. Gallant : Pour ce qui est des prévisions budgétaires, bien sûr, chaque ministère comparaitra devant l'Assemblée législative, et le député d'en face et l'opposition auront amplement le temps, s'ils gèrent bien leur temps, de poser des questions au ministère de l'Éducation.

Cela dit, je ne peux pas m'empêcher d'entendre le député d'en face parler d'insultes. Puis, il se perd en divagations rhétoriques, en nous lançant simplement des flèches.

Au bout du compte, les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous concentrions nos efforts sur la croissance de notre économie. Ils veulent que nous investissions davantage et stratégiquement dans l'éducation. Ils veulent que nous investissions dans les soins de santé et que nous les améliorions. C'est ce que fait notre gouvernement. Nous avons fait croître notre économie. Nous avons investi plus que tout autre gouvernement dans les soins de santé et l'éducation, tout en réduisant le déficit de moitié.

Le chef de l'opposition veut que nous mettions seulement l'accent sur la réduction du déficit. Voici un aperçu de la façon dont il aimerait que nous procédions, et je reprends ses paroles : « Je ne nie pas que nous avons trop d'écoles et que nous avons des écoles dans des régions rurales qui sont tout ce qui reste dans ces régions. » Ce n'est pas notre façon de procéder.

Le président : Le temps est écoulé. Mesdames et Messieurs les parlementaires, ne dites pas que le temps est écoulé.

Affaires autochtones

M. Coon : En 2015, il y a presque deux ans, la Commission de vérité et réconciliation a présenté 95 appels à l'action aux gouvernements fédéral et provinciaux. Lundi soir, l'ancien président, le sénateur Murray Sinclair, a présenté son premier rapport d'étape et a constaté qu'il y avait eu très peu de progrès à l'échelle fédérale. On pourrait en dire autant du Nouveau-Brunswick.

En octobre, Judith Keating, qui était à la tête du groupe de travail interministériel chargé de mettre en oeuvre les appels à l'action de la CVR au Nouveau-Brunswick, a quitté le Bureau du Conseil exécutif. Depuis, les progrès semblent s'être arrêtés. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre qui a pris les rênes et quand nous pouvons nous attendre à ce qu'un plan d'action assure la mise en oeuvre des appels à l'action de la CVR au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doherty : Merci de la question. Le Nouveau-Brunswick, ainsi que d'autres provinces, les territoires et le gouvernement fédéral, appuie le travail de la commission sur les femmes et



les filles autochtones disparues ou assassinées. Grâce à l'approche collaborative entre les gouvernements, le travail de la commission sera véritablement d'envergure nationale.

J'ai eu l'occasion de participer à deux rencontres au titre de la table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées, et j'aimerais vous informer que des progrès sont réalisés. La question est très délicate et complexe, et nous sommes contents à la perspective de faire avancer le dossier.

M. Coon : Cela ne me dit absolument rien. Ma question est très simple : Qui est maintenant responsable du comité interministériel chargé de mettre en oeuvre les appels à l'action de la CVR au Nouveau-Brunswick, et quand pouvons-nous nous attendre à voir un plan d'action?

L'hon. M. Doherty : Comme vous le savez, le rapport de la Commission de vérité et réconciliation comptait 94 recommandations. Nous avons travaillé très étroitement avec chaque ministère pour cibler les recommandations que chacun serait tenu de mettre en oeuvre. Nous avons travaillé très étroitement avec les 15 Premières nations afin d'obtenir leur avis sur les recommandations du gouvernement.

M. Coon : La question subsiste : Qui est à la tête du comité interministériel chargé de mettre en oeuvre les appels à l'action de la CVR au Nouveau-Brunswick, et quand un plan d'action sera-t-il rendu public?

L'hon. M. Doherty : Je suis ravi que le Secrétariat des affaires autochtones travaille très étroitement avec les autres ministères afin que les recommandations soient effectivement mises en oeuvre. Notre gouvernement prend la question très, très au sérieux.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

L'hon. M. Doherty : En collaboration avec le gouvernement fédéral, nous travaillons aux questions touchant le logement, les enjeux sociaux et la protection de l'enfance afin d'améliorer la qualité de vie des Premières nations. Oui, nous sommes un gouvernement dont je suis très, très fier, car nous avons en fait réduit notre déficit de moitié. Parallèlement, nous avons investi dans les questions touchant les Premières nations. Nous avons investi dans l'éducation. Qui plus est, nous investissons dans les soins de santé en ce qui a trait aux Premières nations.

[Original]

Impôt foncier

M^{me} Dubé : De plus en plus, les gens font leurs affaires et leurs paiements en ligne, ce que favorise le gouvernement ; il y a même eu des réformes qui ont été faites à cet égard.



Ce matin, j'aimerais savoir ceci : Pourquoi les gens qui font affaire avec les caisses populaires, aujourd'hui connues sous le nom d'UNI Coopération financière, ne peuvent-ils pas payer leur impôt foncier en ligne?

L'hon. M. Gallant : Je ne suis pas au courant de ce dossier ; alors, si la députée d'en face veut rencontrer la ministre des Finances, un ministre quelconque ou moi-même pour en discuter, nous serons heureux de travailler avec elle pour voir s'il est possible de remédier à la situation, afin que les gens soient en mesure d'accéder aux services du gouvernement ou du secteur privé en ligne.

Dans les années à venir, les services en ligne vont nous aider comme gouvernement et comme société. En fait, c'est une journée assez intéressante pour discuter du sujet, puisque nous avons des gens de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick avec nous. Ce sont des personnes qui font des investissements stratégiques pour encourager l'innovation, ce qui va non seulement stimuler notre économie et créer des emplois, mais aussi nous aider à mieux servir la population pour ce qui est des domaines de l'éducation et de la santé. Alors, je remercie la députée d'en face pour sa question.

M^{me} Dubé : Je remercie le premier ministre pour sa réponse. Certainement, si je regarde en ligne, je vois les banques qui ont déjà une entente avec le gouvernement à cet égard. Il y a la Banque Royale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, TD Canada Trust et la Banque de Montréal, mais il y en a certainement une qui manque : Il s'agit de l'institution UNI Coopération financière, mais qu'on appelle toujours les caisses populaires.

Donc, ma prochaine question serait pour le premier ministre ou la ministre des Finances, étant donné que nous sommes dans la période de l'année où les gens doivent payer leur impôt foncier. Pour les gens qui font affaire principalement avec UNI Coopération financière, quand peuvent-ils s'attendre à ce que le service soit offert en ligne?

L'hon. M. Gallant : Merci, je comprends un peu mieux la question. Nous serons très heureux de travailler avec n'importe quelle institution bancaire, surtout une qui est tellement importante pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons certainement aider les gens et les institutions financières pour ce qui est des services offerts. Alors, nous serons heureux de travailler avec cette institution bancaire pour assurer le plus d'accessibilité possible pour ses clients.

Encore une fois, je le répète : Il est important de travailler avec le secteur privé et, comme gouvernement, de travailler dans des domaines qui vont nous aider à établir des dossiers numériques et des services plus en ligne. Sans aucun doute, cela va aider l'accessibilité des services pour les gens de la province. De plus, nous sommes très bien positionnés comme province pour donner ce genre de services aux gens du Nouveau-Brunswick, puisque notre province est numéro un en ce qui a trait à l'accessibilité à Internet.



En effet, selon une étude et une analyse d'une tierce partie, le Nouveau-Brunswick a été classé numéro un pour ce qui est de l'accessibilité à Internet. Alors, nous sommes très bien positionnés pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à cet égard.

M^{me} Dubé : Merci pour votre réponse, et soyez assurés que nous allons suivre le dossier de très près. Si le tout peut être fait rapidement, les gens pourront en profiter dès cette année.

J'aurais une autre question pour le premier ministre concernant un sujet sur lequel nous recevons beaucoup de demandes.

De plus en plus, les gens paient divers frais à l'aide de leurs cartes de crédit, ce qui est encouragé par des points de voyage. Alors, je demande si c'est quelque chose que le gouvernement est en train de regarder, parce que les gens aiment bien profiter des points de voyage qu'ils accumulent avec leurs cartes de crédit.

L'hon. M. Gallant : Je ne suis pas certain de comprendre exactement la question, mais, ici, il faut faire attention, car ce n'est pas au gouvernement de dire à une entreprise du secteur privé comment elle devrait livrer les services à ses clients.

Par contre, nous sommes toujours prêts à faire tout ce que nous pouvons faire pour aider les entreprises et les gens du secteur privé au Nouveau-Brunswick à mieux servir leurs clients. Bien sûr, nous espérons ainsi faire croître l'économie et créer des emplois. Alors, nous ferons tout ce que nous pouvons faire pour essayer d'aider ces institutions. Nous apprécions le fait que la députée d'en face pose ces questions aujourd'hui, à la Chambre.

Nous allons continuer à faire tout ce que nous pouvons faire en tant que gouvernement pour essayer de créer un environnement propice aux investissements. Nous sommes très fiers des résultats obtenus. Les gens du Nouveau-Brunswick travaillent fort, et les entreprises sont innovatrices. Pour cette raison, nous avons vu une croissance de 2,3 % de notre PIB en 2015, ce qui représente la plus grande augmentation à cet égard au Nouveau-Brunswick depuis 2004.

[Traduction]

Économie

M. Higgs : La capacité du premier ministre à dépenser de l'argent ne fait certainement aucun doute. Personne ne le conteste. Nous dépensons à un rythme équivalent à quatre fois le taux d'inflation. Tout le monde sait comment le premier ministre amasse les fonds qu'il dépense. Il nous fait payer des taxes et des impôts, ce qu'il fait extrêmement bien. Il est tout à fait capable de le faire et il est tout à fait capable de dépenser de l'argent. Il est tout à fait capable de reconnaître qu'il augmente les dépenses dans chaque catégorie.

Toutefois, savez-vous ce qui manque? Ce qui manque, c'est que, dans toutes les annonces de dépenses, il n'y a aucun signe de... Améliorerons-nous l'éducation si nous dépensons ainsi?



Améliorerons-nous ainsi les soins de santé? Réduirons-nous ainsi la pauvreté? Améliorerons-nous ainsi notre vie quotidienne? Il n'y a pas une seule mesure du progrès découlant de toutes les habitudes de dépenses adoptées. J'aimerais aujourd'hui poser la question suivante au premier ministre : Dans tout secteur où des fonds sont dépensés — admettons que je choisisse l'éducation et la santé —, peut-il indiquer quel avantage précis en retireront les gens de la province? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous croyons avoir été envoyés à Fredericton pour investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, et ces priorités sont le développement économique et la création d'emplois. Les gens veulent que nous investissions stratégiquement dans l'éducation et que nous améliorions les soins de santé. Voilà exactement ce que nous faisons.

Nous savons que, pour réaliser le tout, nous devons travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons élaboré un Plan de croissance économique avec des parties prenantes, des entreprises, des entrepreneurs et des experts. Nous avons élaboré nos plans d'éducation après avoir écouté les enseignants, les éducateurs et les experts partout dans la province qui ont des idées sur la façon dont nous pouvons améliorer notre système. En matière de soins de santé, nous sommes proactifs, et, au titre du plan pour les familles, nous ferons des investissements en vue de réduire la pauvreté. Nous ferons des investissements pour aider les gens au chapitre de la santé mentale, pour aider les personnes ayant un handicap et pour promouvoir l'égalité des femmes. En écoutant les gens du Nouveau-Brunswick, nous obtenons des résultats.

M. Higgs : Voilà — il s'agit de bonnes intentions. L'enfer est pavé de bonnes intentions. J'emploie le mot « pavé » littéralement, car il s'agit d'un facteur important dans la création d'emplois pour le gouvernement actuel.

D'après ce que nous avons constaté il y a quelques jours, le gain net d'emplois pour le mandat actuel n'est que d'environ 100. Toutefois, le premier ministre a dit : Je vais remplir mon mandat et créer 9 900 emplois additionnels d'ici à la fin du mandat. J'aimerais poser la question suivante : Comment cela se produira-t-il tout d'un coup?

Nous sommes conscients que le premier ministre ne peut pas reproduire le bilan de 2015. Il affirme avoir accompli quelque chose en 2015. Nous avons expliqué l'autre jour ce que le bilan signifiait vraiment, et cela n'avait rien à voir avec le gouvernement actuel. En 2016 et en 2017, le premier ministre n'a pas pu reproduire ce qu'il avait fait auparavant ; il est donc évident que le gouvernement n'a rien fait pour y arriver. Néanmoins, au titre de son engagement renouvelé d'atteindre l'objectif de 10 000 emplois, combien de postes seront uniquement financés par les contribuables, c'est-à-dire qu'ils n'existeraient pas sans l'apport des contribuables?

L'hon. M. Gallant : La réaction du caucus du chef de l'opposition montre qu'il s'agissait d'une question tout à fait palpitante.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : En 2015, l'économie a connu une croissance de 2,3 %. Personne ne peut le contester. Le chef de l'opposition peut faire ce qu'il veut, mais notre PIB a connu une croissance de 2,3 % en 2015. Il s'agissait du meilleur taux de croissance enregistré au Nouveau-Brunswick depuis 2004 et du troisième en importance pour 2015. Si vous préférez parler du taux de croissance moyen, de 2011 à 2014, il était de -0,4 % au Nouveau-Brunswick. C'est parce que le chef de l'opposition était ministre des Finances et avait fait des compressions dans l'éducation et les soins de santé. Selon les estimations, de 2015 à 2017, notre taux de croissance moyen devrait être de 1 % par année, car nous investissons dans l'éducation et les soins de santé. Nous favorisons l'innovation et investissons dans l'infrastructure afin de créer des emplois.

M. Higgs : Voilà qui est révélateur. Le premier ministre s'est enfin rendu compte qu'il était possible de faire la moyenne du PIB, mais pas la somme. Je pense qu'il s'agit d'un principe fondamental. Merci beaucoup.

Un tel signe montre la possibilité d'aller de l'avant ; je pense donc que nous devrions examiner notre position actuelle au Canada. Le Nouveau-Brunswick arrive probablement au quatrième ou au cinquième rang pour ce qui est de la pire dette publique ou dette par habitant. Je pense que, actuellement, notre dette est d'environ 18 000 \$ par habitant. À la fin du mandat du gouvernement actuel, notre dette sera d'environ 19 000 \$ par habitant, dans ces eaux-là. Nous rattrapons les autres provinces dont la situation est actuellement pire que la nôtre. Il y en a peut-être trois ou quatre.

La préoccupation, c'est que, si nous continuons à dépenser à un rythme équivalent à quatre fois le taux d'inflation, nous creuserons encore plus le déficit. Si nous imposons une taxe sur le carbone et sur la marijuana et que nous augmentons ainsi les recettes, le tout se traduira-t-il par plus de dépenses et plus d'endettement?

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le ministre de l'EPFT.

M. Higgs : Je veux savoir comment les emplois seront créés. Voilà la question.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Le ministère des Finances nous a tout simplement dit que la croissance cumulative du PIB de 2015 à 2017 était estimée à 3,3 %.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



L'hon. M. Gallant : Si le chef de l'opposition estime être plus intelligent que le ministère des Finances au complet, nous comprenons pourquoi l'économie de la province s'est contractée en 2011 et en 2014. En outre, le chef de l'opposition se concentre clairement sur le déficit. Nous avons réduit le déficit de moitié tout en faisant croître l'économie, tout en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé.

Le chef de l'opposition veut se concentrer sur le déficit. Je vais vous dire de quelle façon il veut le maîtriser. Le 10 décembre 2015, le chef de l'opposition a dit : « Je ne nie pas que nous avons trop d'écoles et que nous avons des écoles dans des régions rurales qui sont tout ce qui reste dans ces régions. Je comprends l'ardeur. Je ne nie pas que nous avons trop d'hôpitaux. Je me rends compte que nous pouvons être en meilleure posture si nous procédons à un regroupement. » Voilà ce qu'il prévoit : des compressions dans l'éducation et les soins de santé.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

